

Permis de taxe de vente
Q-219-B25-9388-1 Québec
05143668 - Ontario

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION
CORPORATION D'ESCOMPTE CONTINENTAL

Siège Social — Head Office
B1 est. 5e Avenue — LA SARRE, QUE — B1 East, 5th Avenue

Régie des transports
Province de Québec
Permis: 721-DYV

BAIL No 4210-33950

NOM ET ADRESSE DU LOCATAIRE
Camille Richard Inc.
Dartmouthville, Abitibi-Est, P.Q.
RÉFÉRENCE:

FOURNISSEUR DE L'EQUIPEMENT
(ADRESSE AU COMPLET)
Air Daillargeon Corp.
115 rue Marie Josée,
St Louis, Cte Terrebonne, P.Q.
Vendeur du Fournisseur: Denise Lévesque

QUANTITE	DESCRIPTION: MODÈLE #, CATALOGUE # OU AUTRE IDENTIFICATION	PRIX
1	Usagé 1972, Avion de marque Beechcraft Modèle A-350 Bonanza Série CF-GND- J-9299	\$ 50,000.00
	TAXE DE VENTE FÉDÉRALE (S'IL EN EST)	
	AUTRE (S'IL EN EST)	
	MOINS ÉCHANGE (S'IL EN EST)	
	Q-219-PH-9388-0	
	TAXE DE VENTE PROV (S'IL EN EST)	
EMPLACEMENT DE L'EQUIPEMENT: ADRESSE CIVIQUE: Dartmouthville CITE: Abitibi-Est PROVINCE: Québec		COUT TOTAL \$ 50,000.00
CONDITIONS DE PAIEMENT		CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
MONTANT DE CHAQUE PAIEMENT DE LOYER: 1017.67 Taux No 2586MS-3193-1-PH		Option éch. \$ 10,000.00 du bail PAYABLE ANNUELLEMENT D'AVANCE
PAYABLE: AU MOIS ☒ PAR 3 MOIS ☐		DEPÔT DE GARANTIE \$ Nil
BONNÉ INITIAL DU BAIL (NOMBRE D'ANNÉES) 5		NOMBRE DE PAIEMENTS DE LOYER 60

CONDITIONS ADDITIONNELLES:

TERMES ET CONDITIONS DU BAIL

- BAIL.** Le Locataire par les présentes loue du Locateur et le Locateur loue au Locataire la propriété mobilière décrite ci-haut, ci-après appelée "Équipement", avec toutes parties et/ou accessoires livrés avec celle-ci.
- CHOIX DE L'EQUIPEMENT.** Le Locataire a choisi l'Équipement de la nature et selon la quantité spécifiées ci-haut et a choisi le fournisseur ci-haut nommé. Le Locateur convient de commander tel Équipement du dit fournisseur, mais ne sera pas responsable pour l'exécution de ce Bail ou pour dommages si, pour une raison ou une autre, le fournisseur retarde ou fait défaut de remplir la commande. Le Locataire devra accepter le dit Équipement si livré en bon état de réparations et par les présentes autorise le Locateur à inscrire les numéros de série de toutes parties de l'Équipement ainsi livrées. Tout retard dans la livraison n'affectera pas la validité de ce Bail.
- ERREURS DANS L'ESTIMATION DU COUT.** Dans le contexte, les mots "coût actuel" représentent le coût au Locateur de l'achat et de la livraison de l'Équipement au Locataire, y compris les taxes, les frais de transport et autres dépenses. Le montant de chaque paiement de loyer, le dépôt de garantie et le taux de renouvellement du loyer initialement fixés ci-haut sont basés sur le coût total tel qu'initialement déterminé ci-haut. Ce coût n'est qu'une estimation et si le coût actuel de l'Équipement diffère de cet estimé, les montants seront ajustés proportionnellement. Le Locataire institue le Locateur son mandataire pour corriger les chiffres initialement indiqués ci-haut lorsque le coût actuel sera connu et pour additionner à chaque paiement de loyer toutes taxes de vente ou autres taxes similaires imposées sur ou calculées par paiements de loyer. Si le coût actuel de l'Équipement diffère du coût total, tel qu'estimé, par plus de 100% du dit coût total, chacune des parties peut mettre fin au Bail par avis écrit donné à l'autre en dedans de quinze (15) jours de la réception d'un avis de tel coût actuel ou montant de loyer corrigé.
- GARANTIES.** Le Locateur ne fait aucune représentation et/ou ne donne aucune garantie (explicite, implicite, statutoire ou autres) quant à quoi que ce soit, y compris sans limitation quant à la condition de l'Équipement, son état de vente marchande ou au fait qu'il soit utilisable pour une fin ou pour une autre. Le Locateur convient qu'en autant que la loi le permet, toutes représentations faites ou toutes garanties données par le manufacturier ou par le fournisseur de l'Équipement le sont pour le bénéfice et du Locataire et du Locateur et peuvent être mises en vigueur conjointement ou séparément.

VOYEZ L'ENDOS POUR LES TERMES ET CONDITIONS ADDITIONNELS QUI FONT PARTIE DE CE BAIL

Le soussigné sousscrit à tous les termes et conditions mentionnés ci-haut et à l'endos des présentes, et en foi de quoi signe le présent Bail.

DATE: 10 octobre 1973
CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION
PAR: [Signature]
PAR: [Signature]

DATE: 10 octobre 1973
NOM DU LOCATAIRE: Camille Richard Inc.
(NON LÉGAL DE LA FIRME)
PAR: [Signature]
PAR: [Signature]

BAIL - ORIGINAL
F.S.S. 45

2

VEUILLEZ SIGNER LES COPIES 1, 2 ET 3

003460